

Une flopée de mots ... Pour quoi dire ? Pour quoi faire ?

Dominique ANTONY, Euro-CIDES

Radicalisation, ... Communautarisme, Séparatisme, ... Actes terroristes, Extrémismes violents, ... Déradicalisation, Désengagement, Réconciliations, ... Réaffiliation, Désembrigadement, Déprogrammation, Désendoctrinement, Réhabilitation, Réinsertion, ...

Nous, Euro-CIDES, étions investis directement et indirectement dans plusieurs dispositifs de l'Education en prison depuis 2003, mais tout est véritablement parti des attentats de janvier 2015 à Paris (Charlie Hebdo, Hyper Casher) suivis par ceux de Bruxelles, Londres, Berlin, Istanbul, Nice, ... lesquels ont donné lieu à la « Déclaration de Paris » signée le 17 mars 2015 par les 28 Ministres de l'Education de l'Union Européenne, déclaration suivie d'un appel à projets publié par l'Agence exécutive de la Commission Européenne en 2016 sur la ligne intitulée « *Soutien aux réformes des Politiques Publiques / Inclusion sociale par l'éducation, la formation et la jeunesse* ».

Il nous semble important de préciser en préambule à notre propos que les publics et les finalités ne sont pas les mêmes selon que l'on parle, par exemple, de radicalisation ou de communautarisme. Quand l'acte de radicalisation relève d'une démarche individuelle, personnelle, souvent à l'abri du regard de proches, voisins, amis, ... le communautarisme, le séparatisme, ... fixe un groupe, un territoire, ... ces deux typologies de situations ayant pour conséquence d'influer sur les moyens à mettre en œuvre, pour l'une comme pour l'autre, en concomitance ou pas.

Le projet SERA (coordonné par Euro-CIDES) a réuni du 01 décembre 2016 au 31 mai 2019 différents acteurs professionnels ayant tous une légitimité complémentaire (universitaires, chercheurs, enseignants et psychologues en prisons) et issus de plusieurs pays européens. SERA s'intéressait, au moment où l'Agence exécutive de la Commission Européenne lançait son appel à projets, à la « déradicalisation » des Personnes Placées Sous Main de Justice (PPSMJ) dans des lieux de détention. Et cela s'inscrivait dans une époque où les professionnels intervenant en milieu carcéral faisaient part aux autorités hiérarchiques pénitentiaires de multiples activités propres à l'identification d'une radicalisation idéologique guidée par l'Islam, en même temps que de mouvements d'adhésion de détenus de droit commun susceptibles de radicalisation (DCSR) recherchant une forme de protection offerte par des co-détenus eux-mêmes déjà radicalisés (TIS). SERA, dans le projet, était alors un programme pédagogique intensif et court (12 semaines) à dispenser en prisons par des enseignants et autres prestataires disciplinaires aux détenu(e)s identifié(e)s comme radicalisé(e)s, l'acte de radicalisation étant à différencier d'une simple pratique religieuse aussi rigoureuse fût-elle.

Qu'est-il ressorti de nos travaux de recherche, de créations suivies d'expérimentations et enfin d'analyses ? Que les ressources pédagogiques créées doivent être déployées pendant la détention des PPSMJ convaincus de radicalisation et/ou d'actes de terrorisme fondés sur une/des idéologie(s) islamiste(s) et à poursuivre dans la continuité jusqu'après leur sortie, ce qui pose d'emblée la question des champs de compétence des services respectifs, et du financement des activités et actions. Que gagner la confiance de cette typologie d'individus est très chronophage et qu'elle repose aussi sur une adhésion volontaire (voire forcée) de la PPSMJ en même temps, et à part quasiment égale, de la capacité d'empathie et de bienveillance, d'écoute et d'investissement des professionnels en charge du programme. Qu'une interdisciplinarité des intervenants dans les domaines est incontournable de la complémentarité des réponses à apporter. Que, tout en évitant le groupe classe dans ce contexte très particulier, les séquences pédagogiques privilégient alternativement du travail collectif, individuel et jusqu'à personnalisé (à l'exemple de la psychologie clinique). Que, depuis 2016, aux détenus radicalisés convaincus de faits terroristes sont venus s'ajouter les revenants de l'E.I. (à ce jour disloqué, mais pour combien de temps ?). Que tous les TIS et DCSR seront sortants un jour ou l'autre, à court, moyen ou plus long terme et qu'il y va de notre responsabilité (et de notre sécurité ?) de construire des solutions pérennes et viables d'intégration de ces PPSMJ. Enfin, que s'il est important de prévenir d'éventuelles récidives de PPSMJ auprès de futurs « sortants » en construisant avec eux des perspectives d'insertion réelle et stable, il est tout autant, sinon plus, devenu indispensable de prémunir leurs « relèves » aperçues en action lors de situations de violence émergées ces deux dernières années (cf. groupuscules extrémistes violents lors de manifestations, « sauvageons » des banlieues, rixes entre bandes, ...) au gré d'idéologies qui n'ont plus rien de religieuses.

A la fin du 3^{ème} trimestre 2018 les ressources européennes SERA, présentées à un institutionnel public national de référence en matière de répression du terrorisme, ont été jugées qualitativement très intéressantes et riches pédagogiquement, en même temps qu'insuffisantes quantitativement. En effet, des expériences de l'interlocuteur coordinateur du dispositif en même temps que de sa très bonne connaissance des publics incriminés il ressortait que la période à contractualiser de 3 mois (SERA) devrait être étendue jusqu'à 12 mois pour un meilleur ancrage des réponses aux besoins identifiés, pour une adéquation plus fouillée entre capacités individuelles et appropriation, pour un accompagnement personnalisé adapté. Et c'est à partir de cette nécessité de porter le parcours de 3 à 12 mois que SERA Plus a été réfléchi au seul niveau français.

Quels ont été, à son origine, les besoins identifiés pour SERA ? Quels seraient ceux nécessaires à SERA Plus ?

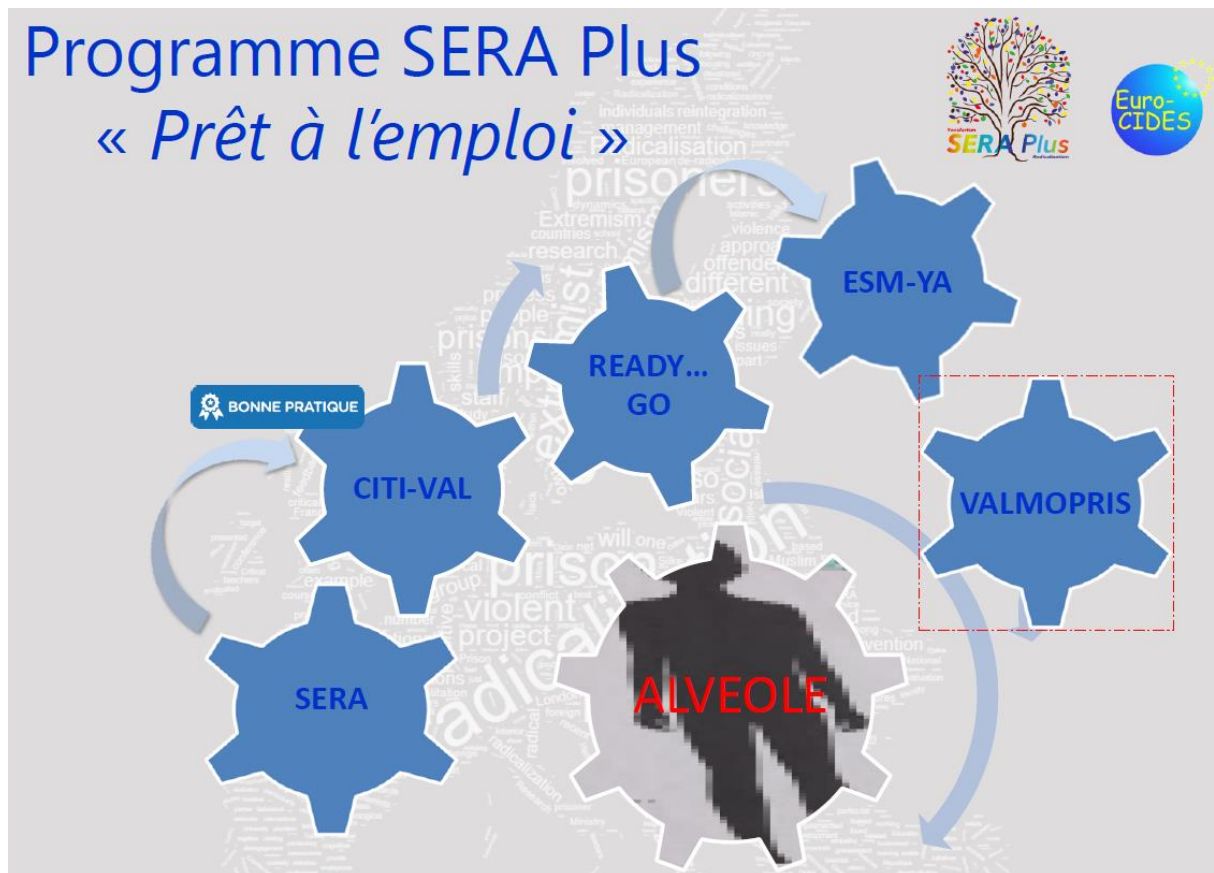
Faisant suite à une exploration de « l'état de l'art » européen en matière de pédagogie propre à la « *lutte contre la radicalisation* » (*étude et analyse menées en 2017 sous la responsabilité de l'Université de Malte en sa faculté de criminologie*), les 5 champs identifiés puis explorés pour composer SERA ont été ceux des Croyances (politiques, religieuses, ...), de l'Interculturalité (spécificités culturelles, traditions, ...), de l'Education (communication, compétences numériques, connaissance des médias, ...), de la Psychologie (développement de l'identité, conscience de soi, parentalité, ...) et du Social (comportements, équité, ...). Fondées sur les pyramides de Maslow et de Pinto (cf. échelles des besoins de l'Individu) et ciblant les personnes incarcérées convaincues de radicalisation, les séquences thématiques y sont organisées en 3 cycles de 120 heures, soit 3 fois 4 semaines de 30 heures (pour un total de 360 heures). Les méthodologies usitées sont par nécessité que peu formelles et les enseignements ont été réfléchis à partir d'activités et d'actions fondées sur des débats, des jeux de rôle, de la représentation, ... pour ne pas reproduire des situations d'échecs et de mises à l'écart déjà par trop vécues de ce type de publics.

Aujourd'hui, et parce que libéré de contraintes que faisait porter le contenu du projet tel que sélectionné, les séquences pédagogiques composant le programme SERA peuvent être utilisées « *en prêt à l'emploi* » ou « *à la carte* » ; les droits d'accès et d'usage sont libres, pour autant que la source soit mentionnée, et/ou citée.

Parlant de SERA Plus, nous avons fait le choix d'y voir un programme de réconciliation«S» (plutôt que de « déradicalisation ») et, pour ne pas juste rallonger SERA (ce qui aurait été un motif d'échec assuré), nous avons préféré compléter le programme initial par des séquences pédagogiques relevant d'autres domaines thématiques de manière à « ébaucher » des profils susceptibles de convenir à notre société. Ainsi il a été possible d'articuler, telle une boule à facettes, des productions résultant de plusieurs projets européens que nous avons soit animés pour la plupart, soit partagé pour l'un d'eux, tous menés avec des PPSMJ (majeures ou mineures) soit en environnements fermés, soit en activités de jour en milieux ouverts.

Chaque projet européen ayant commencé par une analyse thématique de besoins auprès de cohortes ciblées identiques, il est ressorti que nous avons de la matière « dormante » à réinvestir. Ainsi, articulés au cœur d'une même boîte à outils, il était possible d'offrir à une variété de professionnels des méthodes et des ressources pour repérer, développer et étayer des parcours de vie individuels. Et c'est ainsi que toutes ces productions ont été mises « en concert » pour composer SERA Plus.

De quoi parle-t-on ? Et avec qui en avons-nous parlé ?



Dans sa composition française, et à partir d'éléments conçus en partenariat avec des professionnels européens ayant l'expertise dans les thématiques des valeurs citoyennes, de la lutte contre la radicalisation, de l'employabilité des jeunes en difficulté, à travers le sport et l'éducation formelle et non formelle, Euro-CIDES a élaboré SERA Plus, programme complet d'une année environ dans sa version complète, mais aussi modulable en fonction des besoins personnalisés identifiés chez des publics ayant besoin d'accompagnements ciblés, tant à titre préventif que répressif. C'est pourquoi il sera important de commencer tout parcours par une évaluation de la situation pour laquelle nous privilégions l'outil ACRE en ce qu'il permet d'établir puis développer, dans le même temps, un lien de confiance entre le bénéficiaire et le professionnel.

L'outil ACRE consiste très simplement à faire que le bénéficiaire réalise la fresque de tout ce qui est derrière lui, au moment de l'intervention, que les événements aient été heureux ou pas. Il ne lui sera pas demandé de se raconter (au sens psychologique), juste de poser des stickers (de couleur différente) où inscrire un mot clé, un prénom, une date, ... positif sur la ligne supérieure, négatif sur une ligne inférieure, dans le respect de leur chronologie (*il restera possible de rajouter des souvenirs antérieurs*).

Ce travail prendra le temps nécessaire, et sa programmation dans la durée est inconnue. Il faudra laisser le temps au temps ce qui permettra d'établir puis approfondir une relation de confiance ; c'est l'occasion pour les deux d'évoquer les meilleurs moments de manière à les positiver. Ce travail sera réalisé sur une clé USB que le bénéficiaire conserve avec lui ; il n'y aura aucune sauvegarde et il revient à chaque séance avec sa clé (il sera convenu avec lui qu'il n'y travaille pas en dehors des séances). Dans la symbolique sa clé est sa propriété, tout comme sa vie, et le fait de venir y travailler avec un tiers sera le signe du lien qui se construit, d'où l'importance de cette mise en confiance à développer.

Dans le même temps, le professionnel tiendra compte des étapes négatives de la construction du parcours pour commencer à élaborer un programme de réconciliations « sur mesure » aidé en cela par une petite équipe pluridisciplinaire de base (réfèrent **ACRE** avec, par exemple, un conseiller de probation ou un travailleur social de prévention, et un psychologue non clinicien -*le profil professionnel du psychologue en milieu pénitentiaire en Turquie nous est apparu comme intéressant, mélange de psychologue, de conseiller d'insertion et de formateur à la fois, il est un repère d'importance et de confiance pour les détenus pris en charge*-).

S'agissant de l'évaluation des besoins à réaliser plusieurs fois au cours de la période dédiée à SERA Plus, il s'agit de l'outil **ALVEOLE** conçu par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV, Montréal/Québec/Canada). Cet outil présenté à des magistrats, des responsables pédagogiques, des soignants (au sens large), des professionnels de l'insertion, ... trouve sa pleine mesure dans toute situation à risque impliquant une personne radicalisée ou en voie de l'être, quel qu'en soit le motif idéologique, quand le combat (extrémisme violent) remplace le débat. Il s'agira ici de construire « le plan de travail sur mesure » du programme SERA Plus.

Concernant les séquences pédagogiques inscrites au « prêt à l'emploi », nous avons fait le choix de les représenter sur le schéma par des engrenages, chacun s'imbriquant dans l'autre pour une plus juste complémentarité.

Avec **SERA**, un travail de développement de l'esprit critique et un renforcement de la capacité de réfléchir aux choix, fussent-ils bons ou mauvais, à faire en connaissance des causes (rixes entre bandes, conduites ordaliques, ...).

Avec **CITI-VAL**, un apprentissage pédagogique de valeurs civiques et morales pour une citoyenneté comprise et acceptée.

Avec **READY... GO**, et en appui sur des activités physiques et sportives, l'objectif avec le bénéficiaire sera soit d'identifier un projet professionnel, soit de le confirmer, au travers d'un panel d'indicateurs propres aux compétences transversales nécessaires dans un emploi, voire à une formation, qu'elles soient acquises ou encore à développer.

Cet outil, dans le programme SERA Plus, se présente sous la forme d'un carnet de 16 grilles dont l'utilisation induira l'arrivée, dans l'équipe multidisciplinaire, d'un nouveau profil à savoir celui de l'instructeur sportif en binôme avec le référent professionnel.

Avec **ESM-YA**, l'approche pédagogique voulue est celle, à terme, de l'employabilité du bénéficiaire qui, d'une part, va s'exercer à un certain nombre de codes, normes et règles attendus du monde du travail à compléter, d'autre part, en alternance de situations d'immersion dans l'emploi.

Enfin, avec **VALMOPRIS**, il s'agit d'un outil pour valoriser au moyen d'attestation(s) l'acquisition d'une ou plusieurs compétence(s) transversale(s) évoquées ci-dessus au moyen d'une échelle (niveaux de 1 à 5) dans chacune des trois dimensions que sont la connaissance, le savoir-faire et le savoir-être.

Une fois évoqué ce dont on parle, et pour conclure ce dossier, il reste à présenter les démarches que nous avons entreprises (et les questionnements qui en découlent) au fil des deux années passées, démarches que nous illustrerons d'échanges montrant que, dans certaines situations, le programme de réconciliations SERA Plus est une réponse à des besoins circonstanciés.

Mais avant tout, recontextualisons. En 2016, la Commission Européenne en appui sur son Agence Exécutive lance un appel à projets sur la ligne intitulée « *Soutien aux réformes des Politiques Publiques* » ce qui signifie que, pour financer cette ligne, les 28 états membres de l'Union Européenne de l'époque en ont, à l'unanimité, voté les crédits. Et qui dit « *Soutien aux réformes des Politiques Publiques* » laisse entendre, de notre point de vue, que les résultats seront suivis, analysés, expérimentés, ... et, pourquoi ne pas y croire, mis en œuvre. C'est aussi en ce sens qu'Euro-CIDES dans son projet initial SERA (*lequel a été validé par l'Agence Exécutive de la Commission Européenne*) a souscrit à l'une des obligations contractuelles qui étaient de diffuser à terme les résultats produits aux niveaux européen, national, régional et local.

C'est ainsi, rappelons-le, que nous avons présenté SERA à des magistrats du Parquet National Anti-Terrorisme à Paris, dont les avis éclairés ont abouti à SERA Plus.

Au niveau européen, SERA Plus a été présenté au Conseil de l'Europe (en son 8^{ème} Conseil Pénologique Plénier) devant 47 pays membres, et 2 pays invités (Mexique et Japon). De cette conférence, il est ressorti une mise en contact direct d'un représentant d'Etat avec notre homologue partenaire espagnol pour une expérimentation de SERA en Amérique du Sud visant à l'accompagnement de publics jeunes issus de gangs organisés.

SERA Plus fut aussi présenté, au niveau européen mais en conférence restreinte (*huis clos induit par le thème abordé*), à des représentants issus de plusieurs pays membres de l'Union Européenne et regroupés au sein de l'organisation européenne des prisons et services de probation (EUOPRIS). Etaient présents aussi des représentants des services de la Commission Européenne pour rendre compte des débats.

Au niveau national français, et parce que l'axe sur lequel le projet était porté touchait directement aux réformes des politiques publiques, nous avons présenté SERA Plus dans plusieurs ministères, à savoir celui de la Justice (Direction de l'Administration Pénitentiaire / Sous-Direction de la sécurité pénitentiaire / Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente, Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse), de l'Education Nationale (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire / DGESCO), de l'Intérieur (Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation). Nous avons écrit aux Ministres directement concernés, tant sous le gouvernement d'Edouard Philippe que sous celui de Jean Castex. Nous avons par ailleurs présenté SERA Plus à des députés et collaborateurs parlementaires de l'Assemblée Nationale lesquels ont proposé de faire distribuer à chaque député une plaquette présentant SERA Plus (*le projet en cours -04.2021- est de faire la même démarche avec les sénateurs*). Au sein du réseau associatif national, nous avons présenté SERA Plus à l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) et à la Direction Générale du Groupe SOS.

Auprès de qui ne sommes-nous pas parvenus à présenter SERA Plus au niveau national ? Principalement au réseau national des fédérations de l'Education Populaire, malgré plusieurs sollicitations et à la DJEPVA / Lutte contre la radicalisation au Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse.

Au niveau régional (celui de la Nouvelle Aquitaine), à qui avons-nous pu présenter SERA Plus ? A l'Education Nationale / Rectorat de Bordeaux / Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (5 départements), à la Direction Interrégionale de la PJJ Sud-Ouest / Direction des Missions Educatives, à la DIRECCTE en tant que gestionnaire du dispositif Garantie Jeunes, à la Direction Régionale des Services Pénitentiaires / Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente. Pour le réseau associatif régional, nous avons présenté SERA Plus à l'Association Régionale des Missions Locales.

Auprès de qui ne sommes-nous pas parvenus à présenter SERA Plus au niveau régional ? Principalement, au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et à la représentation régionale des fédérations de l'Education Populaire, plusieurs fois sollicitée.

Au niveau départemental, nous avons pu présenter SERA Plus comme suit : en Gironde, aux services de la Préfecture de la Gironde / Mission Prévention de la Radicalisation, au Tribunal pour Enfants de Bordeaux, à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale / Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, au CPCV Sud-Ouest (organisme de formation de l'Éducation Populaire), à la fédération départementale des Centres Sociaux, au CAPRI, à la Direction Territoriale Aquitaine Nord de la PJJ, à la CAF de la Gironde, à trois Missions Locales de la métropole bordelaise, à l'association Citoyens et Justice ; dans les Landes, au Conseil Départemental.

Auprès de qui ne sommes-nous pas parvenus à présenter SERA Plus au niveau départemental ? Essentiellement au SPIP et au Conseil Départemental de la Gironde (*dans le contexte de la Loi d'obligation de formation des 16-18 ans*) et à la Mission Locale des Landes.

Reste enfin à évoquer le niveau local qui présente l'intérêt de mixer territoires et services, publics bénéficiaires et professionnels. Et c'est bien à cette échelle qu'il a été possible de mesurer des attentes au regard de besoins, eu égard aux ressources pédagogiques proposées par le programme de réconciliations SERA Plus.

Donc, à l'échelle des territoires de proximité, SERA Plus a été présenté :

- pour les publics mineurs et jeunes majeurs d'ores et déjà sous mesure(s) de justice, à des équipes de direction de centres pénitentiaires, à des responsables d'Unités Educatives d'Activités de Jour (UEAJ), à des responsables de Services Territoriaux Educatifs de Milieu Ouvert (STEMO), à une équipe accompagnant des Mesures Educatives d'Accueil de Jour (MEAJ), à deux équipes pluridisciplinaires (binômes Instructeur sportif / CPIP, RLE, psychologue, surveillants et directions) intervenant dans les centres pénitentiaires de Mont de Marsan (40) et de Poitiers Vivonne (86), pour les publics majeurs ;
- pour les 16/25 ans en précarité socio-professionnelle, à des conseillères de Missions Locales accompagnant des publics bénéficiaires de la Garantie Jeunes ;
- pour les décrocheurs scolaires, à tous les coordonnateurs de PAPS (Éducation nationale) de Gironde ;

mais si les accueils réservés au programme SERA Plus ont été des plus positifs lors des séances de présentation, nous n'avons pas eu jusqu'à maintenant de retours quant à des mises en pratiques, alors que les commentaires et observations étaient encourageants, sans obérer de possibles écueils.

Propos d'une responsable de STEMO

« J'ai mis à disposition de mon équipe le catalogue des séquences pédagogiques CITI-VAL notamment pour les intervenants dans les stages de citoyenneté dont je trouve les contenus un peu trop creux »

Propos d'une responsable de STEMO (autre département)

« J'aimerais bien que les professionnels de l'équipe intervenant sur les stages soient formés à SERA Plus »

Propos échangés avec plusieurs conseillères de MISSIONS LOCALES

« Le programme de réconciliations SERA Plus est très intéressant mais nous n'avons pas la main sur les jeunes pour les obliger à venir »

Propos d'une RUE en UEAJ

« Je trouve SERA Plus très riche et intéressant pour nos jeunes mais je n'ai pas la main pour obliger nos formateurs à l'utiliser »

Propos d'une RUE en UEAJ (autre département)

« Pas plus tard qu'hier mes intervenantes me disaient combien elles manquaient de ressources pédagogiques pour les jeunes qui nous sont confiés »

Propos échangé au sein d'une équipe MEAJ

« Le programme SERA Plus est tout à fait adapté à la périodicité de la mesure et aux profils des publics contraints à cette mesure »

Propos échangés par deux CPIP intervenant en milieu pénitentiaire

« L'outil READY... GO est plus qu'intéressant, et pas seulement pour les applications qui viennent de nous être présentées ; je vois déjà d'autres opportunités »

Alors, que n'avons-nous pas fait ? Vers qui nous tourner encore et encore ?... Nous avons questionné un magistrat en retraite longtemps Président d'un Tribunal pour Enfants d'importance, lequel évoque les trois options suivantes :

- ¹ La problématique n'intéresse pas nos interlocuteurs,
- ² Les interlocuteurs rencontrés, à compétences égales, ne sont pas autant baignés que nous dans la thématique,
- ³ Les interlocuteurs rencontrés ne voient pas comment mettre SERA Plus en œuvre.

Si d'emblée nous n'avons pas retenu l'option n° 1 car ne correspondant pas aux retours des interlocuteurs rencontrés, toujours polis mais surtout professionnels lesquels n'auraient pas hésité à nous dire « NON » (*cf. la rencontre au PNAT où il a pu nous être dit « très intéressant mais les 3 mois sont insuffisants*),

Si nous conservons comme possible l'option n° 2 si, par cas, nous n'avons parfois pas su cibler le juste niveau de contact (sans que cela n'obère en rien les compétences professionnelles des personnes rencontrées),

Il reste l'option n°3 qui, elle, nous semble très probablement la plus juste en même temps qu'elle étaye aussi à ce qui a pu nous être dit par un interlocuteur de source parlementaire à savoir « *l'Etat pourrait être intéressé à développer SERA Plus si cela ne lui coûtait rien* ».

Les ressources pédagogiques du programme de réconciliations SERA Plus ont été financées très majoritairement par les fonds de programmes européens, et des ressources humaines disponibles existent au sein de ministères concernés, reste alors la volonté de le mettre en œuvre mais, exception faite de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, nos visites ont-elles été rapportées aux décideurs institutionnels lors de réunions de services ? Quelques exemples montrent que non.

Rappelons une dernière fois qu'il s'agit de productions pédagogiques s'inscrivant sur une ligne européenne de « *Soutien aux Réformes des politiques publiques* » centralisée jusqu'à fin 2020 au niveau de la Commission européenne. Depuis le début de cette année, dans le cadre de la nouvelle programmation 2021-2027 du programme ERASMUS+, cette ligne intitulée « *Soutien aux Réformes des politiques publiques* » a été décentralisée au niveau des 33 états membres et associés (*Royaume-Uni non inclus depuis le Brexit*) pour être gérée dorénavant par chaque agence nationale ERASMUS+ ce qui ne peut qu'interroger quant aux contenus et aboutissements des projets qui leur seront soumis, à moins que ce ne soit le moyen de faire financer par les fonds européens des missions qui, pour la France, sont du seul ressort régalien ?

Liste alphabétique des Acronymes

ACRE	Accroître ses Connaissances pour mieux Répondre à l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPRI	Centre d'Action et de Prévention contre la Radicalisation des Individus
CPIP	Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CPCV	Coordination pour Promouvoir les Compétences et le Volontariat
DCSR	Droit Commun Susceptible de Radicalisation
DGESCO	Direction Générale de l'Enseignement SCOLAire
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DJEPVA	Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
EI	Etat Islamique
EUROPRIS	European Organisation of Prison and Correctional Services
Euro-CIDES	Euro-Compétences et Initiatives pour le Développement de l'Entrepreneuriat Solidaire
MEAJ	Mesure Educative d'Accueil de Jour
PAPS	Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PPSMJ	Personne Placée Sous Main de Justice
RLE	Responsable Local d'Enseignement
RUE	Responsable d'Unité Educative
SG CIPDR	Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
STEMO	Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert
UEAJ	Unité Educative d'Activités de Jour
UNML	Union Nationale des Missions Locales
TIS	Terroriste Islamiste



Dominique Soufflard-Antony
Ingénierie Sociale



Pour en savoir plus sur le programme de réconciliations SERA Plus
et télécharger les catalogues pédagogiques en PDF

<https://seraplus.euro-cides.eu/>

Pour croiser plusieurs compétences transversales
et aboutir à des ressources pédagogiques

<https://seraplus.euro-cides.eu/rechercher/>

Pour nous contacter

<https://seraplus.euro-cides.eu/forum/>

Qui sommes-nous ? Quelles sont nos activités ?

Association déclarée en août 2000, Euro-CIDES revendique une bonne connaissance des problématiques territoriales, de la culture, des identités, des schémas d'organisation, ce qui permet de travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs de terrain que sont les autorités publiques, les groupements d'entreprises, les syndicats (patronaux et de salariés), les établissements d'enseignement, les associations d'usagers, ...

Engagée pour des interventions de Diagnostic Territorial aux côtés de l'Institut Régional de Travail Social de septembre 2002 à fin décembre 2018, Euro-CIDES a progressivement développé un savoir-faire dans le champ de la recherche et de l'ingénierie sociale auprès d'acteurs professionnels et d'institutionnels de l'action sociale et médico-sociale. Euro-CIDES, de par les engagements forts de ses Administrateurs, est aussi porteur d'un vécu associatif dans le domaine du handicap mental, de la déficience intellectuelle et des personnes en difficulté d'insertion essentiellement professionnelle.

Depuis 2008, Euro-CIDES a réalisé, à l'échelle nationale, des évaluations de programme et projet européens dédiés à la Jeunesse pour le compte du Haut-Commissariat à la Jeunesse et le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, et une étude d'impact sur la thématique de l'éducation des adultes en prison pour l'Agence Europe Education Formation France. En mai 2014, l'association Euro-CIDES a été habilitée par l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des ESSMS (Ministère de la Santé) pour réaliser les évaluations externes d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.

D'octobre 2002 à fin décembre 2011, Euro-CIDES s'est vu associé à plusieurs projets européens sur le thème de l'éducation en prison en apportant réseaux, expertises et savoir-faire à des services institutionnels publics relevant du Ministère de l'Education Nationale (DAFPIC et GIP FCIP Aquitaine, GREtAs, DASEN de la Gironde, UPR Bordeaux) et du Ministère de la Justice (DISP, SPIP, PJJ). Plusieurs projets ont ainsi pu être menés, en partenariat avec des ministères, prisons, universités, ... européens et de pays associés sur le thème de l'éducation en prison (Mineurs/Majeurs - Femmes/Hommes). Entre 2013 et 2017, trois projets européens (l'un ESM-YA dédié à la violence des mineurs en centres éducatifs fermés, l'autre FEFI à la formation des femmes en prison et enfin VALMOPRIS à la valorisation de compétences en prison) ont été développés. Sur la période septembre 2016 - mai 2019, Euro-CIDES a été partenaire d'un projet européen du programme JUSTICE dédié à la lutte contre les violences genrées faites aux femmes issues de la migration (avant, pendant, et après leur parcours migratoire) ; dans le même temps, Euro-CIDES a piloté trois autres projets européens ERASMUS+ sur la thématique de l'éducation en prison avec des orientations diversifiées : CITI-VAL (Education aux valeurs civiques et morales en prison) - READY... GO (Développement de compétences transversales individuelles pour une meilleure réinsertion socio-professionnelle en appui sur des activités physiques et sportives en prison) - SERA (Sécularisme et Radicalisation en prison).

Les attentats terroristes survenus à partir de janvier 2015 et les années suivantes tant en France que dans d'autres pays européens et associés, la Déclaration de Paris signée par les ministres européens de l'Education, les observations en milieu pénitentiaire faisant remonter des phénomènes de radicalisation parmi les personnes incarcérées, le développement de connaissances en matière d'extrémismes violents, la presse, la volonté de l'Union Européenne de s'inscrire dans une réforme des politiques publiques en la matière, ... ont conduit Euro-CIDES à composer SERA Plus en tant que programme pédagogique intensif de plus de 1500 heures d'accompagnement (sur une année pleine) tant au bénéfice de personnes judiciairisées (rentrants de pays du Levant, condamnés pour faits terroristes, ...) mais aussi pour des actions de prévention auprès de publics identifiés comme "à risque de" (publics de Missions Locales, décrocheurs scolaires, mineurs sous mesure de justice, ...).

<https://www.euro-cides.eu/>